



Advicenne présente ses résultats financiers semestriels au 30 juin 2021

Paris, France, le 29 septembre 2021, à 7h00 (CEST) – Advicenne (Euronext : ADVIC), société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour les personnes souffrant de maladies rénales rares, annonce aujourd’hui la publication de ses résultats financiers semestriels au 30 juin 2021.

Faits marquants du premier semestre 2021

Sur Sibnaya[™]/ ADV 7103, candidat médicament le plus avancé d’Advicenne

- Obtention de l'autorisation par la Commission Européenne pour la commercialisation de Sibnaya[™] dans pour le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd). Cette autorisation en fait le premier et le seul médicament homologué pour le traitement de l’ATRd chez les adultes, les adolescents et les enfants âgés d'un an et plus.
- Obtention de l'autorisation de la *Medicines & Healthcare products Regulatory Agency* (MHRA), l’agence britannique du médicament et des produits de santé, de commercialiser Sibnaya[™] au Royaume-Uni, pour le traitement de l'ATRd.
- Acceptation par la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine du protocole modifié de l'essai pivot de phase III, mené par la Société aux États-Unis, sur Sibnaya[™] pour le traitement de l’ATRd.

Sur la gouvernance et le financement de la Société

- Réalisation d'une augmentation de capital réservée d'environ 9,4 millions d'euros pour financer la poursuite du développement clinique de Sibnaya[™] (ADV7103), son médicament principal.
- Renforcement de l'équipe de direction de la Société avec la nomination de M. Didier Laurens au poste de directeur général.
- Mise en place d’une nouvelle orientation stratégique, Advicenne 2.0, afin de maximiser la valeur pour les actionnaires. Dans le cadre de la nouvelle stratégie, la priorité vise la conclusion de partenariats en Europe pour générer des ventes commerciales de Sibnaya[™] dans l’ATRd. La seconde priorité est d'optimiser le développement clinique de Sibnaya[™] aux États-Unis.

Principales données financières

Les principaux éléments financiers du premier semestre 2021 sont présentés dans les tableaux ci-dessous : ils proviennent des états financiers établis selon les normes IFRS, qui ont été arrêtés par le conseil d’administration lors de sa réunion du 28 septembre 2021. Le rapport financier semestriel sera accessible sur le site internet de la Société : www.advicenne.com.

COMPTE DE RESULTAT IFRS (en KEUR)	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	1 364	1 096
Autres produits de l'activité	383	523
Produits des activités ordinaires	1 746	1 619
Charges opérationnelles	-9 293	-9 334
Résultat opérationnel	-7 547	-7 715
Résultat net consolidé	-7 990	-7 696
Résultat par action (€/action)	-0,93	-0,92
Résultat dilué par action (€/action)	-0,93	-0,92

BILAN IFRS (en KEUR)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actifs non courants	3 200	3 215
Actifs courants	20 925	20 789
<i>dont trésorerie et équivalents trésorerie</i>	16 733	16 771
Total actif	24 125	24 004
Total capitaux propres	4 491	3 272
Passifs non courants	13 930	9 366
<i>dont emprunts et dettes financières</i>	13 848	9 247
Passifs courants	5 705	11 367
<i>dont emprunts et dettes financières</i>	260	4 550
<i>dont fournisseurs</i>	2 847	4 434
<i>dont autres passifs courants</i>	2 598	2 383
Total passif	24 125	24 004

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en KEUR)	30 juin 2021	30 juin 2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-8 527	-5 729
<i>dont capacité d'autofinancement</i>	-7 185	-7 147
<i>dont variation de BFR</i>	-1 342	1 418
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	-459	-473
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 948	7 398
<i>dont augmentation de capital (nette des frais d'augmentation de capital)</i>	9 089	16
<i>dont émission d'emprunts & d'avances remboursables</i>	-	7 500
Variation de la trésorerie	-38	1 197
Trésorerie d'ouverture	16 771	16 628
Trésorerie de clôture	16 733	17 825

A PROPOS D'ADVICENNE

Advicenne (Euronext : ADVIC) est une entreprise pharmaceutique créée en 2007, spécialisée dans le développement de traitements innovants en néphrologie. Son médicament principal, SibnayaTM (ADV7103) a reçu une autorisation de mise sur le marché en Europe et au Royaume-Uni dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale (ATRd). ADV 7103 est actuellement en phase avancée de développement clinique aux Etats-Unis dans l'ATRd et dans la cystinurie en Europe et aux Etats-Unis. Basée à Paris, Advicenne est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles depuis 2019 en cotation croisée. **Pour plus d'informations** : <https://advicenne.com/>

CONTACTS

Advicenne

David Solomon, Chairman

Didier Laurens, CEO

+33 (0)4 66 05 54 20

Email: investors@advicenne.com

Ulysses Communication

Media relations

Bruno Arabian

+33 (0)6 87 88 47 26

Email: advicenne@ulyse-communication.com

Consilium Strategic Communications

Mary-Jane Elliott, Ashley Tapp, Davide Salvi

+44 (0)20 3709 5700

Email: advicenne@consilium-comms.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'Advicenne estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Advicenne qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la mise sur le marché et à la commercialisation des médicaments développés par Advicenne ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Advicenne auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement universel d'Advicenne déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 décembre 2020 sous le numéro D.20-1017. Advicenne ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.